

PUBLIÉ LE 05/12/2024

L’ANSM publie son index d’égalité professionnelle 2023

VIE DE L’AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Dans le cadre du plan d’action global au sein de la fonction publique sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l’ANSM, en tant qu’établissement public de plus de 50 agents, publie son index d’égalité femmes-hommes.

En 2023, l’Agence obtient un score proche de 94/100 Il dépasse le minimum règlementaire requis (75/100).

La loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l’accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a introduit l’obligation annuelle de calcul et de publication d’un score présenté sur 100 points pour les ministères et établissements publics de plus de 50 agents. La publication de cet « index égalité » est également obligatoire depuis 2019 dans les entreprises du secteur privé de plus de 50 salariés

Cet index vise à objectiver les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et à renforcer la transparence dans le domaine des rémunérations.

Les modalités de calcul de notre index reprennent celles de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). L’index fonction publique porte sur trois éléments :

- Rémunération annuelle moyenne brute des fonctionnaires ;
- Rémunération annuelle moyenne brute des contractuels ;
- 10 plus hautes rémunérations de l’établissement.

En février 2024, l’Agence avait publié pour la première fois son index égalité professionnelle 2022.
L’index 2023 est très semblable au précédent.

Index égalité ANSM	Score maximal pondéré (en points)	Score de l'ANSM pondéré 2023 (en points)	Score de l'ANSM pondéré 2022 (en points)
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	6	5,7	5,85
Egalité de rémunération pour les contractuels	74	72,15	72,15
Dix plus hautes rémunérations	20	16	16
TOTAL	100	93.85	94

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un enjeu sociétal. Elle favorise la promotion d’un environnement de travail inclusif et respectueux. Plus largement, cette démarche s’inscrit dans le cadre de notre

politique globale de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

L’index 2024 sera publié en septembre prochain.

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 01/02/2024 - MIS À JOUR LE 05/12/2024

L’ANSM publie son index d’égalité professionnelle 2022

VIE DE L’AGENCE
PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Pour en savoir plus

Loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique - Legifrance
Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise - Legifrance
Index de l'égalité professionnelle - Entreprendre.Service-Public.fr
Toutes et tous égaux - Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 - Secrétariat d'état chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes
Loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique - Vie publique